

L'Equipe enseignante du
Collège Marcel Pagnol

A l'attention de Mme HERVE,
Conseillère départementale de Seine-Maritime,

Le 2 Avril 2019 à Le Havre

Objet : Alerte de l'équipe enseignante du collège Marcel Pagnol.

Madame Hervé,

Nous, personnel enseignant du Collège Marcel Pagnol, sommes à la très grande majorité en grève ce jour, comme nous l'avions été également en date du 28 mars. La Conseillère Principale d'Education ainsi que certains AED et l'Assistante Pédagogique nous ont également rejoint dans le mouvement.

Notre collège, situé dans le Quartier de l'Eure, est un établissement scolaire classé REP + et dont vous êtes la conseillère départementale au Conseil d'Administration.

Par la présente, nous souhaitons attirer votre attention sur nos conditions de travail qui se détériorent continuellement depuis le début de l'année et sur notre vive inquiétude quant aux conditions d'apprentissage de nos élèves, peu favorables, à ce jour, à leur réussite.

Ainsi, nous vous faisons part au sein de ce courrier de l'ensemble de nos questionnements. De ce fait :

- Nous dénonçons la Dotation Horaire Globale qui nous semble insuffisante pour le bon fonctionnement de notre établissement et réclamons l'ouverture d'une division en 5^{ème} au vu des effectifs lourds et des nombreux élèves nécessitant un encadrement rigoureux.

- Nous contestons la prévision de l'inclusion totale des élèves de sixième SEGPA. Il nous semble que, dans les conditions actuelles, cette situation ne va pas dans l'intérêt des élèves et risquerait de mettre en péril la scolarité de tous, que ce soit les élèves nécessitant un enseignement adapté, comme ceux des autres sixièmes ayant également besoin d'un accompagnement rigoureux et de qualité (PAP, grande difficulté scolaire...).

- Nous déplorons des effectifs de classe de plus en plus chargés qui ne permettent pas aux élèves comme aux enseignants de travailler dans des conditions sereines. En 2015, quand le collège est entré dans le dispositif REP+, le nombre d'élèves par classe en

sixième était en moyenne de 17 élèves. Depuis, chaque année, en sixième les effectifs ne cessent d'augmenter pour atteindre aujourd'hui 24 élèves.

- Nous avons rencontré le DASEN adjoint, Monsieur DJEMMAL, lors d'une audience en date du 27 février dernier. Nous estimons en effet que nous sommes dépourvus de personnel encadrant et réclamons plus d'Assistants d'Education et d'Assistants Pédagogiques.

Ainsi, le collège Marcel Pagnol est doté actuellement de 0,5 Assistant Pédagogique alors que les autres collèges REP+ du Havre disposent de 2,5 à 3,5 postes.

Ainsi, élèves comme enseignants souffrons des problèmes de gestion et d'encadrement dans l'établissement. La violence et les incivilités ne cessent d'augmenter et les élèves sont de moins en moins réceptifs. A ce jour, le Registre de Santé et Sécurité au Travail est de plus en plus sollicité par l'ensemble de nos collègues et chaque jour viennent s'accumuler des signaux d'alerte de la part de la communauté éducative et du personnel.

Malgré les nombreuses interpellations effectuées via les motions lors des Conseils d'Administration, malgré les différents messages d'alerte envoyés par les collègues enseignants lors des temps de concertation, malgré l'audience du 27 février dernier avec Monsieur le DASEN adjoint, malgré nos mouvements de grève du 28 mars et du 2 avril, nous sommes toujours sans réponse de la part de notre hiérarchie.

C'est pourquoi nous vous interpellons quant à notre vive inquiétude concernant nos conditions de travail et celles de nos élèves en tant que Conseillère Départementale de Seine-Maritime. En effet, il nous semble que le bien-être des enfants du quartier de l'Eure et leur droit à un enseignement de qualité en va de la responsabilité de tous.

Nous sollicitons de votre bienveillance un examen de notre situation et, dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de recevoir, Madame Hervé, nos salutations distinguées.

L'équipe enseignante du Collège Marcel Pagnol